



DECLARATION DE RECOLTE EN AOP – CAMPAGNE 2023-2024

A transmettre **avant le 30 avril 2024** au SYNDICAT DE L'OLIVE DE NYONS ET DES BARONNIES

40 place de la Libération 26110 NYONS – 04.75.27.41.02 / 06.88.60.28.82 – e-mail : olive.nyonsaoc@orange.fr – Site internet : http://www.nyons-aop.com

À compléter par tous les producteurs d'olives

La déclaration de récolte sert à détailler les volumes et la répartition des olives récoltées pour chaque producteur d'olives identifié en AOP. Les lots d'huile et d'olives noires commercialisés doivent faire l'objet d'une « déclaration de revendication » pour bénéficier de la certification AOP.

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse : Code postal : Ville :

Tél : Portable : E-mail

SIRET..... Si Métayer : Nom et Adresse du Propriétaire.....

	SUPERFICIE	NB D'ARBRES	RECOLTE TOTALE D'OLIVES ET DESTINATION (en kg)	
AOP*	__ / ha __ / a __ / ca	AOP (à détailler ci-après olives/huile) kg (A)
*Dont AB	<input type="checkbox"/> (cochez si totalité en AB ou détaillez ci-dessous)		NON AOP (olives récoltées sur filets permanents, vendues fraîches, transformateurs non AOP...) kg
	__ / ha __ / a __ / ca		

NB : la superficie et le nb d'arbres correspondent aux éléments enregistrés dans votre dernière Déclaration d'oliviers connue.

Toute modification doit se faire via une nouvelle Déclaration d'oliviers uniquement. Il est inutile de rayer ou modifier les informations.

1) REPARTITION DE LA RECOLTE (en kg) POUR L'AOP OLIVES NOIRES DE NYONS

Quantité transformée sur place à la confiserie AOP de l'exploitation :Kg (B)

Quantité vendue aux confiseries AOP :

Nom de la confiserie :Kg

Nom de la confiserie :Kg

Nom de la confiserie :Kg

TOTAL des olives brutes vendues aux confiseriesKg (C)

TOTAL OLIVES BRUTES DESTINEES A L'OLIVE DE TABLE (D=B+C)Kg (D)

PARTIE HUILE D'OLIVE AU DOS DE LA PRESENTE

2) REPARTITION DE LA RECOLTE (en kg) POUR L'AOP HUILE D'OLIVE DE NYONS

Quantité livrée aux moulins AOP en <u>prestation de service</u> (huile récupérée) :			
Nom du Moulin	Quantité d'olives livrées :	kg	Quantité d'huile d'olive récupérée :
			kg
Nom du Moulin	Quantité d'olives livrées :	kg	Quantité d'huile d'olive récupérée :
			kg
TOTAL OLIVES A HUILE EN PRESTATION :			TOTAL D'HUILE RECUPEREE.....kg
	kg (E)	

Quantité <u>vendue</u> aux moulins AOP (huile non récupérée) :			
Nom du Moulin	Quantité d'olives vendues :	kg	Quantité d'huile d'olive obtenue :
			kg
Nom du Moulin	Quantité d'olives vendues :	kg	Quantité d'huile d'olive obtenue :
			kg
Nom du Moulin	Quantité d'olives vendues :	kg	Quantité d'huile d'olive obtenue :
			kg
TOTAL DES OLIVES A HUILE VENDUES :			TOTAL D'HUILE D'OLIVE VENDUE
	kg (F)	kg

TOTAL DES OLIVES A HUILE EN PRESTATION ET VENDUES :kg (G)	TOTAL D'HUILE PRODUITE
(G = E + F)		kg

N.B. : le total D (olives destinées à la table) + G (olives destinées à l'huile) doit être égal à A (total olives récoltées)

Déclaration établie le (date) :	Signature du producteur d'olives - tampon société :
--	--

<i>Reçu par l'ODG le :</i>
